

Procès-verbal d'assemblée générale d'une société

Ces décisions concernant la société suivante : 97 District.

L'assemblée a eu lieu le 30 juillet 2024 à Thiais.

Cette assemblée a été dirigée par RAYANN EL MOKADDEM, qui a demandé que l'assemblée soit tenue conformément aux statuts de la société.

Le discours du président a été lu et annexé au procès-verbal de cette assemblée.

Renseignements sur la société

Forme juridique : SARL

Siège social : 109 Rue de la Saussaie, 94320 Thiais, France

Capital social : 1 000,00€

Associés

Les associés suivants ont participé à la réunion et ont signé le formulaire de participation ci-dessous :

RAYANN EL MOKADDEM avec 50 actions.

ALEXIS VAN DER BORGHT avec 50 actions.

Ordre du jour

Les associés ont été appelés à cette assemblée pour délibérer sur les résolutions suivantes qui seront mises aux voix.

- a. Dissolution de la société

Dissolution de la société

1. Les associés ont décidé de procéder à la dissolution anticipée de la société. La société sera inscrite en tant que société en liquidation jusqu'à sa dissolution.

2. Le liquidateur est RAYANN EL MOKADDEM dont l'adresse email est rayann.elm92@outlook.fr. Le liquidateur a reçu un mandat d'une durée de 1 pour mener à bien le processus de dissolution.
3. Les associés permettent au liquidateur de prendre tous les pouvoirs raisonnablement nécessaires pour compléter le processus de liquidation. Ces pouvoirs peuvent inclure, sans s'y limiter, le paiement des créanciers et l'accès aux actifs de la société.

Dispositions générales

4. Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.
5. Tous les sujets à l'ordre du jour ont été abordés et il n'y a pas d'autres commentaires ou questions à formuler. La réunion est terminée.

Fait à THIAIS, le 30/07/2024.

SIGNATURE DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ

RAYANN EL MOKADDEM



ALEXIS VAN DER BORGHT

